



LIBRAMONT-CHEVIGNY

JONATHAN MARTIN,

ÉCHEVIN DE LA CULTURE, DU TOURISME,
DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, DE LA PARTICIPATION CITOYENNE,
DES ASSOCIATIONS ET DU PATRIMOINE

**« LA PARTICIPATION
CITOYENNE NE REMPLACE
PAS LA DÉMOCRATIE
REPRÉSENTATIVE, MAIS
ELLE DOIT L'ACCOMPAGNER
DE PLUS EN PLUS »**



Alain DEPRET,
Secrétaire de rédaction



En province de Luxembourg, la commune de Libramont-Chevigny n'a jamais été en reste en ce qui concerne la participation citoyenne. Mais elle fait aujourd'hui figure de pionnière avec la création d'un budget participatif tout à fait unique. Celui-ci doit en effet permettre la mise en œuvre d'au moins un projet citoyen par ancienne commune d'avant fusion, et ce d'ici la fin de la législature. Ce qui est original ici, c'est que le budget participatif est un réel outil de rééquilibrage, car, souvent, les appels à projets favorisent l'entité principale en raison de la réalité démographique. À Libramont, la plus grande et la plus petite entité de la commune sont donc sur un pied d'égalité et une campagne d'idées est d'abord mise en place pour identifier les thèmes chers à la population locale et faire émerger les premières grandes idées.

L'objectif est de dégager des grandes tendances afin d'inspirer les futurs porteurs de projet, comme nous l'explique ici Jonathan Martin, Échevin, notamment, de la Participation citoyenne.

Monsieur Martin, la participation citoyenne semble être l'un des mots d'ordre de la commune depuis les dernières élections. Qu'en pensez-vous ?

Nous avons en tout cas défendu, lors de la campagne électorale, le développement d'une participation citoyenne, car nous estimions qu'il y avait des avancées à faire compte tenu des tendances. Effectivement, c'était une priorité, d'autant plus qu'un certain nombre d'outils, qui, ailleurs, étaient une évidence, n'avaient pas encore été installés. Tous les organes consultatifs peinaient, par exemple, à être mis en place. Nous avons donc installé le premier Conseil communal des enfants, le premier Conseil consultatif des aînés, ainsi qu'un groupe de concertation sur le bien-être animal. Nous avons également relancé la CLDR, qui existait déjà, mais pour laquelle nous avons assuré un meilleur équilibre dans la représentation des différents villages.

Nous avons aussi mis en place la retransmission en direct des séances du conseil communal et nous y avons facilité l'accès à l'interpellation citoyenne.

Le budget participatif faisait donc partie des projets du Collège...

En effet, nous avons essayé d'impliquer le citoyen à toutes les étapes, d'une manière ou d'une autre, de façon plus ou moins importante, en permettant finalement à tout un chacun de s'y retrouver et de pouvoir exprimer son avis. C'est un budget participatif qui est dédié aux huit anciennes communes d'avant fusion, et qui est conçu comme un outil de rééquilibrage. Donc, la plus petite ancienne commune, Recogne, reçoit le même montant que Libramont. Elles sont alors sur un pied d'égalité. En 2022, deux anciennes communes étaient plus particulièrement ciblées. Cette année, ce sont trois anciennes communes qui nous intéressent et nous terminerons la législature avec trois autres. L'idée est qu'au terme de la législature, chaque ancienne commune puisse voir se concrétiser au moins un projet citoyen sur son territoire. L'enveloppe qui y est dédiée est de 15 000 euros par an et par commune d'avant fusion.

Autre élément innovant, à la différence des budgets participatifs traditionnels, vous démarrez avec une pré-enquête...

En effet, tout le monde ne se sent pas l'âme d'un porteur de projet, mais tout le monde peut avoir une idée intéressante. Ce processus a entièrement été créé en interne, nous ne voulions pas faire appel à un consultant, car nous souhaitions du sur-mesure. Chaque habitant de l'ancienne commune reçoit donc, sous forme d'un toutes-boîtes, un questionnaire en deux parties, très simple, car on le voulait le plus bref possible afin de maximiser la participation. Nous demandons aux citoyens de cibler deux ou trois sujets parmi une liste afin de voir quelles sont leurs affinités, ce dans quoi ils estiment qu'il serait opportun d'investir et, ensuite, nous leur demandons s'ils ont un projet à l'esprit, qui peut se résumer en deux lignes seulement.

Y a-t-il un autre fait marquant ?

Dans les moyens de communication qui sont utilisés, nous avons fait le choix de ne pas tout miser sur le numérique. Nous constatons en effet que les consultants accompagnent souvent les communes dans leur budget participatif en misant, en grande partie, sur une plateforme numérique. Nous, nous avons opté pour la mise en place de boîtes à idées citoyennes, en les installant dans chacun des 28 villages et hameaux de la commune. Nous ne nous sommes pas trompés, car c'est le support physique qui nous a permis d'atteindre un taux de participation d'environ 75 à 85%, et donc d'atteindre un large éventail de citoyens et de tranches d'âges.

Dans cette pré-enquête, outre les sujets qui avaient été ciblés, nous avons des projets qui rentraient dans le cadre de l'appel à projets de 15 000 euros, mais aussi des choses beaucoup plus simples. Ainsi, nous nous sommes demandé ensuite s'il serait opportun, dans le cadre du budget ordinaire, d'absorber ces plus petits projets. Cela nous permettait aussi un bon état des lieux des besoins citoyens.

Qui sont les porteurs de projet ?

Au niveau du règlement, que nous avons voulu le plus large possible afin d'encourager la dynamique, celui-ci prévoit deux situations : soit c'est une association de village reconnue, et pas forcément sous forme d'ASBL, il peut s'agir soit d'une association de fait, d'un comité de salle, d'un comité des fêtes, d'un club des jeunes, d'un club de sport ou autre, soit d'une association de cinq citoyens domiciliés sur le territoire de l'ancienne commune concernée.

Quelles sont les grandes tendances, selon vous ?

Nous n'avons pas encore fait tout le territoire, mais les deux principales préoccupations, que nous avons identifiées jusqu'ici sont l'aménagement d'espaces de convivialité et tout ce qui est lié à la sécurité routière. On pensait recevoir des projets plus originaux, mais les citoyens, n'ont, je crois, pas pleinement saisi l'ampleur des possibilités qui leur sont offertes. C'est quelque chose que l'on va essayer d'ajuster. Il ne s'agit pas uniquement de projets matériels, on peut aussi imaginer des projets immatériels. Le but est donc d'encourager la création.

Pourquoi n'avez-vous pas fait appel à un consultant privé ?

On l'a d'abord fait. Nous avons consulté les grands opérateurs du marché et nous avons constaté que le numérique prenait une place trop importante et qu'il nous manquait quelque chose pour que le projet puisse coller au territoire. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé d'entreprise qui propose une formule satisfaisante à un coût raisonnable. Cela n'aurait aucun sens de dépenser presque la moitié du budget alloué pour le fonctionnement d'une simple plateforme numérique.

Quels conseils donneriez-vous aux autres communes dans ce domaine ?

Je pense que le budget participatif ne doit pas être un alibi. D'aucuns s'inscrivent dans ce projet parce que c'est tendance, parce que le voisin le fait. Il s'agit d'une formidable aventure dans laquelle il est important de s'investir au maximum. La participation citoyenne n'est pas une finalité en soi, mais plutôt un préalable. Il est dommage qu'il y ait une niche finale à la participation citoyenne. In fine, il faudrait que chaque échevin, chaque service, dans



leurs compétences respectives, aient toujours la participation citoyenne à l'esprit. Aujourd'hui, je pense que l'on est sorti du modèle du citoyen qui ne participe au processus décisionnel qu'une fois tous les six ans. La participation citoyenne ne remplace pas la démocratie représentative, mais elle doit l'accompagner de plus en plus. La participation citoyenne est quelque chose qui vous stimule et vous amène à vous dépasser continuellement, à vous remettre en question.

Avez-vous l'impression que, une fois le projet mis en place à Libramont, la participation citoyenne deviendra systématique ?

C'est un enjeu, ai-je envie de dire. Le rôle de citoyen se travaille au quotidien et la participation citoyenne est un outil parmi d'autres, un outil qui peut aider. L'engagement associatif en est un autre. C'est une opportunité pour prendre part aux décisions et pour être un acteur des projets mis en place dans sa commune. C'est quelque chose qu'il ne faut pas négliger. De même, le budget participatif est un outil d'implication et l'on ne doit pas se contenter d'avoir « fait le job ». Il faut continuellement repousser les limites et aller vers un mieux en impliquant toujours plus le citoyen.



En conclusion, pensez-vous que des choses doivent être améliorées pour l'année prochaine ?

Les projets rentrés cette année sont assez classiques. Pourtant, le budget participatif permet beaucoup de choses. Il peut aussi bien servir à restaurer ou à valoriser un élément du petit patrimoine qu'à organiser une excursion intergénérationnelle. Il faudra donc pouvoir faire prendre conscience aux habitants de l'étendue des possibilités. Nous y veillerons cette année.



Retrouvez un reportage vidéo à ce sujet sur UVCW TV (www.youtube.com/uvcwTV).

